

Maitre Hibou



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™

Aider les familles. Protéger les enfants.

Maitre Hibou



Maître Hibou

© 2015, Centre canadien de protection de l'enfance inc., 615, chemin Academy, Winnipeg (Manitoba) R3N 0E7, pour le texte et les illustrations.

Tous droits réservés. **Il est interdit de mettre tout ou partie de cette publication en ligne sous forme numérique. Il est interdit de la reproduire, de la distribuer ou de la conserver sur support numérique, sauf dans les cas ci-dessous. Il est interdit à quiconque et en toutes circonstances de reproduire ce document (intégralement ou partiellement, sur support papier ou numérique) à des fins commerciales.** Les parents et tuteurs sont autorisés à télécharger et à imprimer une copie de cette publication pour leur usage personnel. Si vous désirez utiliser cette publication à des fins autres que celles mentionnées précédemment, adressez votre demande à info@protegeonsnosenfants.ca.

Le **Centre canadien de protection de l'enfance inc.** (CCPE) est un organisme de bienfaisance national qui se consacre à la protection de tous les enfants. Il offre aux Canadiens plusieurs programmes, services et ressources qui les aideront à protéger les enfants et à les rendre moins vulnérables. Pour plus de détails sur le CCPE, consultez le www.protegeonsnosenfants.ca.

« **Maître hibou** » est un personnage créé par le Centre canadien de protection de l'enfance, et l'ouvrage du même nom fait partie d'une collection de livres complémentaires aux Sept règles essentielles de sécurité du programme **Enfants avertis**.

« Maître hibou » correspond à la règle « Partir sans le dire, c'est non! L'enfant prudent prévient ses parents ».

« **Enfants avertis** » est un programme national d'éducation à la sécurité qui apprend aux enfants à se protéger contre les dangers en ligne et hors ligne. Il stimule le développement de l'estime de soi et du savoir-agir chez les enfants. Il mise sur la collaboration école-famille pour sensibiliser tout le monde à la protection des enfants. Le programme repose sur les Sept règles essentielles de sécurité que les enfants sont amenés à assimiler et à mettre en pratique tout au long de leur cheminement scolaire.

Pour en savoir davantage sur le programme de protection « **Enfants avertis** », cliquez enfantsavertis.ca.

ISBN : 978-1-927103-55-5 (version papier)

ISBN : 978-1-989757-57-4 (version numérique)

Septembre 2015




CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™
Aider les familles. Protéger les enfants.

est utilisé au Canada comme marque du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

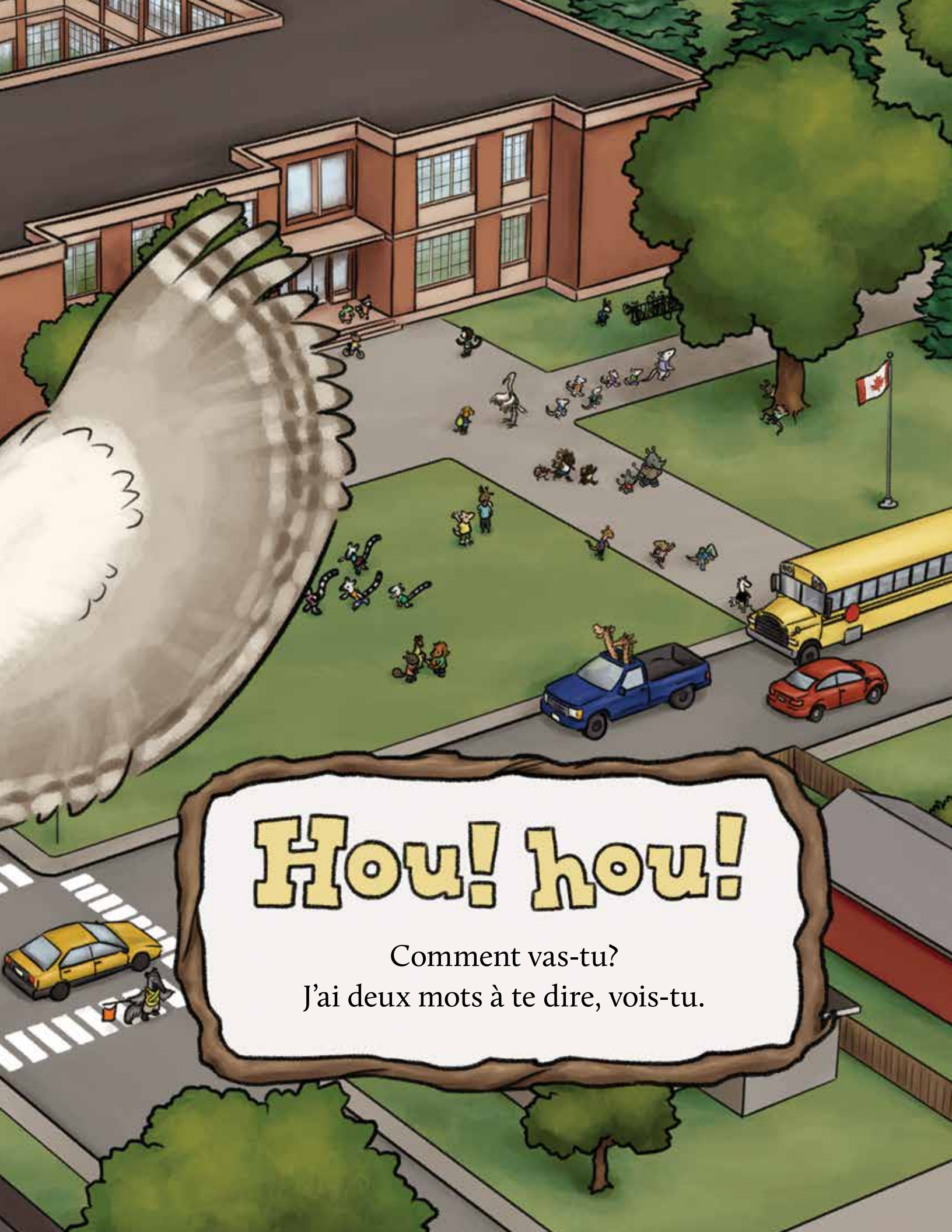


enfants avertis™

est une marque du Centre canadien de protection de l'enfance inc. déposée au Canada.



Je m'appelle Maître hibou.
Je suis un vieux sage.
Ravi de te voir
dans les parages!



Hou! hou!

Comment vas-tu?
J'ai deux mots à te dire, vois-tu.



Hou! hou!

Les enfants sortent de l'école,
voyons voir ce qu'ils bricolent.
Ils rentrent à la maison en marchant,
tous ensemble en riant et en blaguant.









Hou! hou!

Ils s'amusent chemin faisant,
ils restent ensemble, c'est important.
Mais écoute bien ce qui s'en vient,
car un danger les guette en chemin.



N'aie pas peur, tu t'en sortiras.

Mais n'oublie jamais
cette règle-là :



Partir sans le dire...



c'est **NON!**

L'enfant prudent
prévient ses parents.





Partir sans
le dire...

c'est

NON!

L'enfant prudent
prévient ses
parents.

Sois sur
tes gardes,
regarde autour de toi,
lève la tête,
tiens-toi bien droit.





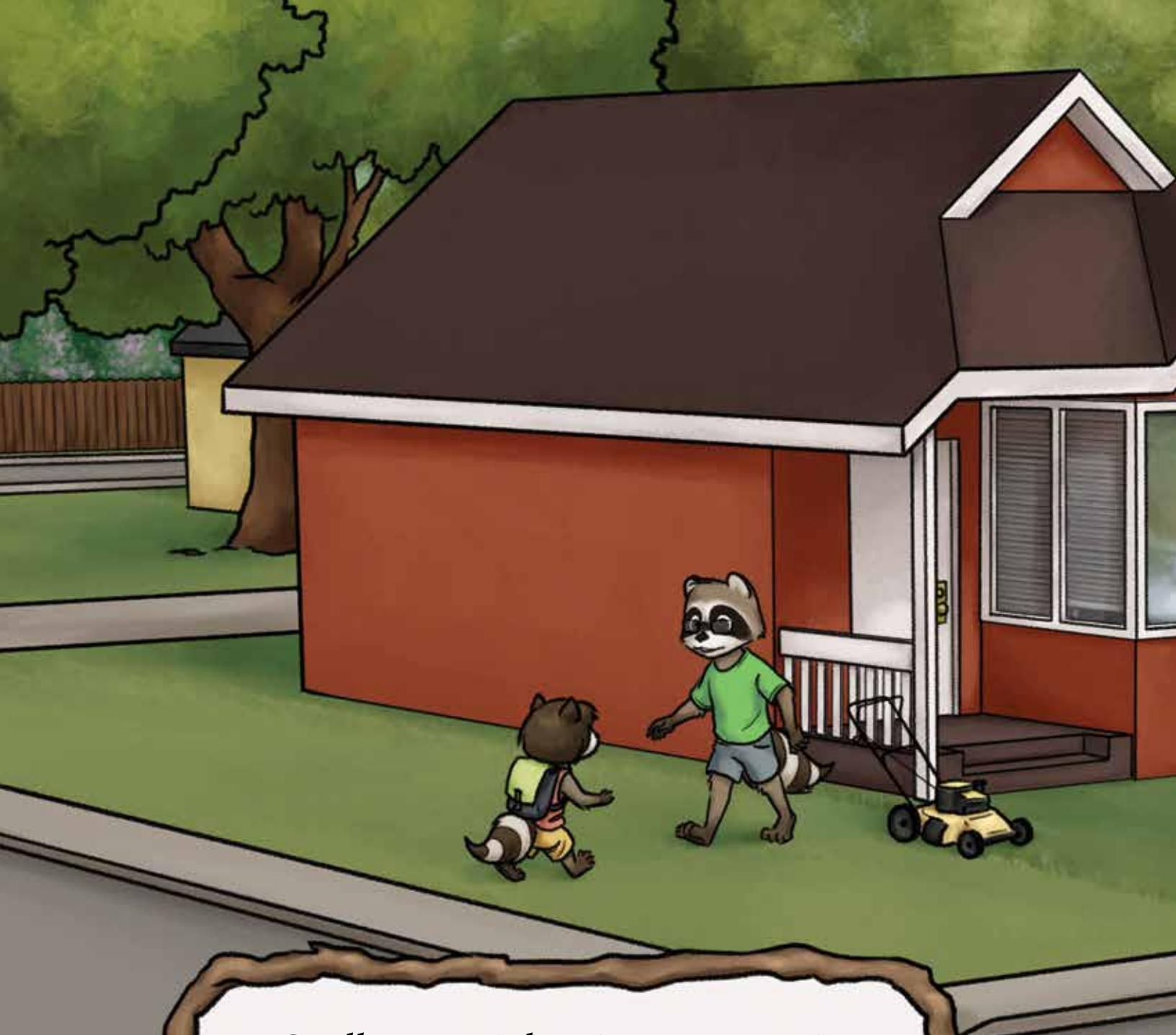


Ouvre grand les yeux et les oreilles.
Écoute la petite voix qui te dit « Attention! »
Retourne-toi, cours vite chercher de l'aide!

Si on te demande de partir sans le dire,
crie haut et fort :

**NON! c'est
NON!**

Que ce soit un adulte,
un voisin ou un ami,
ou encore un étranger
à l'air très gentil...



Quelle que soit la raison, mon ami,
n'oublie jamais ceci :
si on te demande de
partir sans le dire,
crie haut et fort :





**NON! c'est
NON!**



Hip hip hip, hourra! Hip hip hip, hourra!
Tu as fait exactement ce qu'il fallait!
Tu n'es pas parti parce que tu savais,
que partir sans le dire...

c'est NON!

L'enfant prudent prévient ses parents.



Hou! hou!

Félicitations! Tu as saisi du premier coup!
Quoi qu'il arrive, tu te tireras d'affaire,
parce que tu sais maintenant
ce qu'il faut faire!

Le Centre canadien de protection de l'enfance inc. (CCPE) est un organisme de bienfaisance national qui se consacre à la protection de tous les enfants. Le CCPE offre aux Canadiens de nombreux programmes, services et ressources qui les aideront à protéger les enfants et à les rendre moins vulnérables. En voici quelques-uns :

cyberaide!ca^{MD}

Cyberaide.ca est la centrale canadienne de signalement des cas d'abus pédosexuels et d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. Cyberaide.ca offre aussi aux Canadiens un centre d'information, de ressources et d'orientation pour les aider à assurer leur sécurité et celle de leurs enfants sur Internet.

cyberaide.ca

enfantsportesdisparus.ca

EnfantsPortesDisparus.ca est le centre de ressources canadien sur les disparitions d'enfants. EnfantsPortesDisparus.ca soutient les familles à la recherche d'un enfant disparu et diffuse de l'information sur la prévention des disparitions d'enfants.

EnfantsPortesDisparus.ca

 **enfants avertis**^{MD}

Enfants avertis est un programme national d'éducation à la sécurité pour les enfants du primaire-secondaire. Ce programme engage les élèves dans des activités interactives qui leur apprennent à mieux se protéger et à réduire leur vulnérabilité en ligne et hors ligne.

enfantsavertis.ca

**PRIORITÉ
JEUNESSE**

Le programme Priorité Jeunesse aide les organismes de services à l'enfance à prévenir les abus pédosexuels et à offrir un milieu sûr aux enfants dont ils ont la charge. Il apporte aux organismes l'information voulue pour élaborer des politiques et des procédures réfléchies touchant l'embauche et la vérification des antécédents, en passant par le signalement et la formation du personnel.

PrioriteJeunesse.ca



Pour plus de détails :
www.protegeonsnosenfants.ca



« cyberaide!ca », « Enfants avertis » et « Priorité Jeunesse » sont des marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc. (CCPE) déposées au Canada. « CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE » et « EnfantsPortesDisparus.ca » sont utilisés au Canada comme marques du CCPE.



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCETM
Aider les familles. Protéger les enfants.

est utilisé au Canada comme marque du
Centre canadien de protection de l'enfance inc.



enfants avertis^{MD}

est une marque du Centre canadien de protection
de l'enfance inc. déposée au Canada.

